



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JULES-VERNE

Procès-verbal  
Réunion du 21 janvier 2021 à 18h30

## 1- Accueil

Mme Hogue présente le nouvel adjoint M. Stéphane Lamanna.

## 2- Présences et quorum

Mme Marlène Hogue  
Mme Christine Sirois  
M Stéphane Lamanna  
M. Jackson Micourt  
Mme Tiana Ramiarinarivo  
Mme Sophie Giard  
Mme Ceballos-Martinez  
M. Émile Medjouwa  
Mme Kafui Amouzou  
Mme Stéphanie Proux  
Mme Martine Poulin  
Mme Isabelle Robitaille

### Étaient absents

Mme Rachel Martin  
Mme Brigitte Gauthier

## 3- Adoption de l'ordre du jour

Mme Giard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M Jackson, secondé par Mme Proulx et résolu :  
**Que** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajout d'un point divers : Date du prochain CÉ

## 4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2020

Il est proposé par Mme Robitaille, secondé par M. Medjouwa  
et résolu : **Que** le procès-verbal de la réunion du 5 novembre soit adopté.

## **5 Suivi au procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2020**

Mme Hogue demande aux parents s'ils ont des demandes de formation pour donner suite au répertoire présenté le 5 novembre. Aucune demande n'est faite.

## **6- Période de questions du public**

Aucune question.

## **7- Points en adoption**

### **7.1 Budget de l'école 2020-2021**

Voir présentation Power Point.

Mme Hogue présente les prévisions budgétaires 2020-2021 et explique que le déficit important du fond 3 (SDG) provient de la situation de la pandémie qui nécessite des ressources supplémentaires afin que notre milieu respecte les règles de la santé publique. De plus, au printemps, nous avons continué de payer les salaires sans recevoir de cotisations des parents.

Les membres du CÉ adoptent à l'unanimité le budget 2020-2021 présenté par Mme Hogue.

## **9- Points en approbation**

### **8.1- Activités et sorties**

Mme Sirois présente les ajouts d'activités.

Il est proposé par Mme Giard, secondé par Mme Amouzou, et résolu que les activités prévues soient approuvées telles que proposées.

## **10- Formation aux membres du CÉ**

Tel que demandé par le ministre, la formation aux membres du CÉ est obligatoire. La direction présente les capsules 1-2-3 et les fiches thématiques #4 et #28. Cette formation se poursuivra au prochain CÉ.

## 10- Points en informations :

### 10.1 Mot du représentant au comité de parents

M. Micourt mentionne que leur rencontre de janvier a été annulée. Il n'a donc aucune nouvelle information à nous faire part.

### 10.2 Mot d'un représentant des enseignants

Mme Proulx mentionne lorsque le budget a été présenté et que nous avons parlé de la mesure pour les cours d'école, que l'embauche d'animateurs du BAE lors des récréations est une très belle initiative et les élèves ont beaucoup apprécié.

### 10.3 Mot du représentant du personnel de soutien

### 10.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

#### i. 10.4.1- Semaine de relâche SDG

Mme Poulin mentionne qu'elle est en attente de directives pour l'ouverture des SDG lors de la semaine de relâche.

### 10.5 Mot de la direction

#### i. 10.5.1- Inscriptions

Mme Hogue mentionne que cette année les parents doivent prendre des rendez-vous pour inscrire leurs enfants à l'école. En allant sur le site de l'école, ils réservent une plage horaire.

#### ii. 10.5.2- Bulletin

Tel qu'annoncé par le ministre, le bulletin a été reporté au 5 février. Les parents pourront le consulter par MOSAIK.

## 11-Critères de sélection du directeur d'école :

Mme Hogue mentionne qu'elle a envoyé les documents à tous les parents du CÉ. Elle propose qu'ils pourraient consulter les documents et traiter ce point au prochain CÉ.

Les parents acceptent à l'unanimité.

## 12- Correspondance

### 13- Divers

Mme Hogue propose une modification de date pour la prochaine rencontre, soit le 25 février. Ce qui serait entre le 4 février et le 11 mars (dates prévues).

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

### 14- Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Micourt, secondé par Mme Robitaille et résolu :

**QUE** l'assemblée soit levée à 19h45.

Sophie Giard  
Présidente du CÉ

  
Marlène Hogue  
Directrice

Adopté le : 25 février 2021